

Mgr le Vice-Président met devant le bureau les réponses faites par les membres de la Société, à la circulaire à eux adressée par son ordre, en date du onze juin 1866, pour l'élection de douze Procureurs, par lesquelles, il appert que Mgr l'Évêque de Tlos, Mgr l'Évêque des Trois-Rivières, Messieurs Ls. Proulx, J. D. Dcziel, C. F. Cazeau, V. G., L. Laflèche, V. G., J. Harper, J. F. Gagnon, J. Laberge, F. X. Delâge, C. Ol. Caron, V. G. et J. Nelligan, V. G. de Kingston, sont élus Procureurs de la Société ; et que Messieurs Ant. Racine, J. Auclair, P. Pouliot, J. Langevin, Cypr. Tanguay, Ths. Caron, V. G., A. Beaudry, M. Forges, Et. Baillargeon, L. A. Proulx, H. Routier et J. H. Dorion, sont ceux qui ont réuni le plus grand nombre de suffrages, après les Procureurs élus.

Le comité nommé à la dernière assemblée du bureau, pour réviser les Règles de la Société, avec instruction de les transmettre au besoin à un jurisconsulte éclairé, fait rapport au bureau.

Mgr le Vice-Président propose, et il est résolu que les Règles Fondamentales de la Société telles que revisées par le Comité susdit, soient imprimées et qu'une copie, adressée à tous les membres de la Société, soit soumise à leur approbation, conformément à la 3^e Règle de la Société.

FAIT ET PASSÉ à l'Archevêché de Québec, le trente-et-un août, mil-huit-cent-soixante-et-six.

(Signé,) —

† C. F., EVÉQUE DE TLOA,

Vice-Président S. E. S. M.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,

Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis la dernière assemblée du Bureau, tenue le 6 sept. 1865.

Traitements alloués à MM.

B. Desrochers	250	0	0
G. Tremblay	55	0	0
C. Pouliot	40	0	0
Ed. Quertier	20	0	0
P. Clément	55	0	0
J. Naud	30	0	0
Chs. Tardif	50	0	0
Z. Gingras	50	0	0
O. Grenier	65	0	0
J. A. Mayrand	15	0	0
T. Lacoursière	50	0	0
A. Charest	50	0	0
N. J. B. Olscamps	50	0	0
E. Panneton	40	0	0
H. Lecours	50	0	0
Oct. Lépine	40	0	0
M. Dowling	15	0	0
Payé à M. Courteau, pour soins à feu M. Al. Leclerc	12	10	0
" pour impressions, papeterie, copies de circulaires, postages et commissionnaire, etc.,	14	11	1
	£802	1	1

Le tout certifié conforme en substance au plu mitif et aux comptes de M. le Trésorier.

Ce 1er septembre 1866.

CYPR. TANGUAY, Ptre.,
Secrétaire S. E. S. M.